

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 24 (1888)
Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXIV^e Année.



1^{er} NOVEMBRE 1888.

N^o 21.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Chronique pestalozzienne. — L'enseignement du dessin à l'école. — Institutions d'éducation et de bienfaisance. — Rectification. — VARIÉTÉ : Préjugé et observation. — SECTIONS CANTONALES : Les cours de travaux manuels à Fribourg (fin). — **Neuchâtel** : Encore la loi scolaire neuchâteloise. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Dictées. — Compositions. — Arithmétique. — Comptabilité.

CHRONIQUE PESTALOZZIENNE

L'inauguration de la statue de Pestalozzi sur la place publique d'Yverdon n'aura lieu qu'en 1889, et non, comme nous l'avions cru et annoncé, à la fin de cette année.

C'est à la demande du sculpteur, M. Lanz, qu'aurait été ajournée la pose de la statue, cet artiste désirant faire figurer cette œuvre magistrale de son ciseau à l'*Exposition universelle de Paris*.

Tout en trouvant ce désir légitime, nous regrettons une détermination qui privera peut-être du plaisir de contempler le monument érigé à leur maître, les derniers survivants de l'institution et d'autres admirateurs âgés du grand pédagogue.

A propos de Pestalozzi, M. le Dr Otto Hunziker, rédacteur des *Archives scolaires suisses* et des *Feuilles de Pestalozzi*, poursuit avec un zèle digne d'éloges le cours de cette double publication qui complète de jour en jour les recherches minutieuses dont la vie de Pestalozzi est l'objet depuis bien des années.

Dernièrement les *Pestalozzi blätter* nous donnaient un portrait plein de vie d'Anna Schulthess, c'est-à-dire de la femme admirable qui fut la compagne dévouée du grand homme d'école, à

travers toutes les vicissitudes et les tribulations de sa vie si accidentée et parfois calamiteuse.

La même livraison des *Feuilles pestalozziennes* nous fait connaître l'opinion de l'homme d'école suisse sur la situation de l'Underwald en 1798, après la cruelle invasion de Schauenbourg dans ce pays.

Tout entier à ses idées de régénération humanitaire et sociale, à ses rêves de liberté et d'égalité, qui lui avaient fait accueillir les Français comme des libérateurs et la constitution d'Ochs comme seule capable de procurer à la Suisse la force et l'unité qui lui avaient manqué jusqu'alors, Pestalozzi ne voit dans les maux de l'Underwald que la conséquence regrettable, mais nécessaire en quelque sorte, de l'aveuglement d'une peuplade rétrograde et maintenue par ses chefs ecclésiastiques dans l'ignorance de ses vrais intérêts et de ceux de la Suisse comme de la société humaine en général. Dans un Mémoire de 16 pages que M. le professeur Hilty, de Berne, a découvert aux archives fédérales, Pestalozzi se montre le partisan convaincu, outré même, de l'unité substituée à la division en 13 cantons de la vieille Confédération tombée sous les coups de l'invasion française. « Notre division en 13 fractions, dit l'auteur du Mémoire, engendrait parmi nous une ruine de chacune de ces parties. Il nous manquait tout lien pour le bien, comme dans le mal dont nous souffrions. Aujourd'hui nous avons ce lien, ce trait d'union et nous pouvons être, au point de vue civique, beaucoup mieux, mais aussi beaucoup plus mal qu'auparavant, par la coalition de tous les mécontentements que produisent l'ignorance et les courtes vues des uns, l'esprit remuant des autres, le sentiment des injustices subies et les malheurs mérités ou non de tous ceux qui souffrent.

« O Patrie! s'écriait Pestalozzi, ne t'abuse pas sur les difficultés de ce moment critique, et sur les dangers de l'opinion publique, qui tend à rendre l'état actuel odieux au peuple... Ce n'est pas que je croie le nouvel ordre de choses parfait, tant s'en faut; il a ses côtés faibles comme ses côtés avantageux. Mais il nous procure *la force* qui a fait défaut jusqu'ici à la Suisse. C'est pourquoi nous ne devons pas cesser de travailler activement à éclairer le peuple et à lui faire comprendre qu'il ne doit pas prêter l'oreille aux jérémiades intéressées des fonctionnaires de l'ancien régime, baillis, sous-baillis, huissiers et consorts, quand ils parlent des droits du peuple; il est évident qu'ils cherchent autre chose que le bien-être de l'orphelin, de l'humble vacher et des deshérités du village. Aussi longtemps que le peuple ne sera pas mieux instruit de sa religion et de ses droits réels comme citoyen, il se trouvera à la merci des hommes rusés et cupides qui le conduisent à sa perte et dont il se fait le complice irresponsable. C'est ainsi qu'a succombé l'infortunée peuplade de l'Underwald. »

Tel était, dans le mémoire dont nous citons un fragment, le langage de l'homme de cœur, mais exalté, qui devait se dévouer ensuite au relèvement de ceux qu'il jugeait avec tant de rigueur,

du haut de son cosmopolitisme humanitaire dans son principe, mais cruel dans son application; il ne tenait aucun compte du sentiment national et des traditions, alliés sans doute à une exaltation religieuse regrettable, mais que nous admirons quand même et qui inspirait au poète Albert Richard son beau poème intitulé : *L'Ossuaire de Morat*.

A propos de Pestalozzi et de ses biographes, il serait bien à désirer que le gouvernement français, c'est-à-dire le ministère de l'instruction publique de ce grand pays, consentit à livrer à l'impression le travail manuscrit que M. Rapet a légué au Musée pédagogique de Paris et au sujet duquel ce pédagogue distingué, l'éditeur du *Cours de langue de Girard*, m'écrivait en date du 4 juillet 1878 ¹:

« Je vois qu'à l'occasion de la réunion prochaine des instituteurs suisses » à Zurich, on voudrait rassembler dans cette ville tout ce qui a trait à » Pestalozzi. J'aurais bien voulu faire hommage à cette ville de mon travail sur l'illustre instituteur zuricois. Ce livre a remporté, il y a bien » des années, le prix proposé par l'Académie des sciences morales et politiques. Mais mon grand désir de compléter, de perfectionner cet ouvrage, » ne m'a pas encore permis de le publier et aujourd'hui je me trouve devancé par d'autres. Cependant je ne renonce pas à ce projet, tant s'en » faut.

» En attendant, j'ai terminé un travail étendu sur la bibliographie pestalozzienne, c'est-à-dire sur les œuvres et les éditions des œuvres pestalozziennes et sur les écrits publiés à ma connaissance dans les principaux pays. Cette liste est plus complète que toutes celles qui ont été » publiées, même celle de M. de Guimps, la plus complète de toutes » car ma bibliothèque, bien qu'elle ne renferme pas tous les ouvrages cités » par M. de Guimps, en possède plus de 60 qu'il ne mentionne pas. Si » cette publication pouvait offrir de l'intérêt au moment de l'assemblée » projetée, il me serait peut-être possible de l'entreprendre et de la terminer à temps, malgré le soin que demande l'impression d'un travail » de ce genre, composé en grande partie de titres d'ouvrages étrangers. » Mais pour m'y décider il me faudrait quelques renseignements que je ne » crois pas pouvoir mieux demander qu'à vous, si dévoué à tout ce qui » intéresse l'instruction publique de la Suisse. Agrérez l'expression de mes » sentiments bien distingués et bien dévoués. Jean-Jacques RAPET. »

Empêché par les circonstances et les devoirs de sa charge d'inspecteur général de l'enseignement, M. Rapet ne put donner suite à son projet; ce que nous regrettons bien vivement. Mais peut-être le comité de l'Exposition zuricoise et des archives qui la concernent obtiendrait-il la communication du beau travail de M. Rapet pour en faire part à ses lecteurs. Mais ce qui vaudrait mieux, c'est que le Musée de Paris ou le ministère de l'instruction publique de France fit les frais d'impression de ce travail. Cette publication serait d'autant plus à sa place que dans la notice étendue et très remarquable que notre compatriote neuchâ-

¹ Lettre du 4 juillet 1878. — Paris, Rue St-Dominique, 91.

telois établi à Paris, M. James Guillaume, a donné du grand homme d'école suisse au *Dictionnaire pédagogique* de M. Buisson, ce biographe déclare n'avoir pas consulté le livre de M. Rapet pour faire son travail.

ALEXANDRE DAGUET.

L'enseignement du dessin à l'école.

« L'enseignement du dessin n'est pas encore ce qu'il devrait être dans nos écoles, en ce qui concerne le choix des sujets, la marche et la méthode à suivre »

« Et cependant on est d'accord dans les cercles pédagogiques à reconnaître l'importance du dessin non seulement au point de vue esthétique, mais sous le rapport de l'utilité pratique pour les élèves et de l'avancement des arts industriels et des métiers.

« Par le côté esthétique, le dessin contribue avec la religion et la science à élever l'âme de la jeunesse et à la préserver de cette culture exclusive de l'intelligence qui la fait dévier vers le matérialisme. »

C'est en ces termes à peu près (nous abrégeons) que M. Häuselmann, un maître connu, annonce la publication chez Orell et Füssli, à Zurich, d'une feuille mensuelle destinée à servir d'organe aux idées dont nous venons de donner la substance et qu'il a intitulé l'*Ornement*, feuille pour l'enseignement du dessin et des arts industriels.

Le programme de M. Häuselmann est suivi d'un *Exposé des principes* qui doivent présider à l'étude du dessin à l'école populaire.

I

« Le dessin n'a pas pour but final seulement de procurer à celui qui » l'étudie une certaine habileté de la main et la facilité d'exposer d'une » *façon artistique* les choses telles qu'elles sont dans la *réalité*. Mais cette » étude a essentiellement pour fin d'exercer les forces intellectuelles et le » goût du beau dans les formes. »

II

« Dans une école élémentaire, il ne peut être question d'aller bien loin ; » les grandes prétentions n'y sont pas de mise. Mais c'est là qu'on pose » la base sur laquelle doit s'élever l'édifice. L'enseignement doit se circons- » crire dans les limites d'un travail soigné et calculé d'ornementation pré- » paratoire aux arts industriels et qui est de nature à être saisi et exécuté » par chacun.

» Pour arriver à la connaissance du beau et du style, les élèves doivent » apprendre à produire eux-mêmes quelque chose de pareil. Ils y arrivent » le plus sûrement par la contemplation intelligente et la reproduction des » ornements des époques classiques de la Renaissance et des temps mo- » dernes. La reproduction directe de la nature elle-même suppose un don » d'observation et une connaissance du métier ou de la technique qu'on ne » peut attendre d'un élève. C'est par une continuelle observation compara- » tive et appréciative des éléments et des formes, et leur distinction dans » l'espace que l'élève acquiert cette sûreté dans la reproduction des lignes » à l'aide de laquelle il s'affranchira d'une imitation anxieuse du modèle et » arrivera à l'indépendance et à la personnalité. Mais pour cela il faut qu'il » ait atteint le degré où il a foi en lui-même et où il est en quelque sorte

- » maître du terrain. Le plaisir qu'il trouve à dessiner lui aidera alors à
- » surmonter toutes les difficultés elles-mêmes
- » Pour l'intelligence des ornements, la couleur et la forme sont non
- » seulement des conditions inséparables, mais les éléments qui assurent à
- » l'esprit la sphère la plus étendue de l'intuition esthétique. »

III

On ne peut trop tôt mettre l'élève à l'étude du dessin. Toutefois il ne peut être question d'en faire un objet du programme avant la quatrième année de classe. Commencer trop tôt, c'est-à-dire avant le plein développement des forces physiques, c'est exposer le maître et l'élève à une dépense d'efforts sans proportions avec le résultat à obtenir.

Pour le second degré, l'enseignement doit être collectif, c'est à dire que le maître dessinera au tableau noir et que les élèves reproduiront le dessin du maître. On peut aussi se servir de modèles de grande dimension et calculés pour être copiés les uns par les élèves les plus avancés, les autres par ceux qui le sont moins.

Pour le troisième degré et pour les élèves les plus avancés, l'enseignement peut être donné par groupe ou individuellement, d'après des modèles ou des dessins faits au tableau. La reproduction ne doit pas se faire indistinctement dans la dimension des originaux.

Tels sont les principes de l'enseignement du dessin tels que les conçoit M. Häuselmann. Suivent des directions pour l'emploi des crayons, touches et des couleurs. Pour les ornements compliqués l'usage de la règle et du compas peut être accordé sans difficultés.

Nous renvoyons les instituteurs que la chose intéresse spécialement au premier numéro du journal.

Dans un second article intitulé *l'Ecole complémentaire bernoise*, M. Häuselmann prétend que l'enseignement du dessin a contribué à la prépondérance de l'Allemagne dans le domaine des arts industriels comme dans celui de la guerre. Il cite en exemple le Wurtemberg, Baden et la Saxe.

M. H. nous apprend qu'il y a eu à Bienne un cours de dessin qui a duré du 22 juillet au 11 août. Il avait lieu dans l'Aula du Progymnase sous la direction de MM. Häuselmann, Huttenlocher et Hutter, tous maîtres de dessin. 37 maîtres primaires et secondaires étaient annoncés, mais il n'en est venu que 25.

A. D.

Institutions d'éducation et de bienfaisance.

L'Asile des Aveugles de Lausanne. — Colonies de vacances à Neuchâtel.

Cette institution si belle, si généreuse, où la charité la plus admirable s'allie au zèle le plus éclairé, prospère sous un nouveau directeur, M. Théodore Secretan, un pédagogue doublé d'un administrateur, a compté en 1887, 23 élèves des deux sexes, dont 11 appartenant au canton de Vaud, 12 Suisses, dont 1 Fribourgeois, 2 Neuchâtelois, 3 Valaisans.

Outre l'enseignement, qui comprend toutes les branches d'une école bien organisée, y compris le travail manuel, le directeur a su joindre les délassements de l'esprit, consistant en soirées de lecture. Ces soirées à la fois agréables et instructives, en offrant un précieux moyen de développement intellectuel, constituent un lien entre les trois sections de l'asile : l'institut, l'hôpital et l'atelier.

Parmi les améliorations introduites à l'Institut, citons deux nouvelles salles de bain, une buanderie pour laquelle M. le professeur Lehr a donné 500 francs, la réparation de l'orgue et l'impression d'une bible française due à l'initiative de l'ancien directeur, l'excellent M. Hirzel, et celle d'un certain nombre d'ouvrages. La Bible de l'Institut se compose de 32 volumes in-folio.

Les recettes ont été de 60,000 fr., dont 19,000 provenant de dons et de legs. Mais les dépenses ont excédé les recettes de trois mille trois cent quatre-vingt-sept francs.

Parmi les sujets traités à l'hôpital ophtalmique, le rapport signale un cas de cécité presque complète qui a cessé par l'ablation d'un œil et l'opération de l'autre; le résultat de l'opération pratiquée par M. Dufour, l'oculiste hors ligne, a été tel, que l'opéré a pu entrer dans une maison de commerce de Bâle.

Nous voudrions pouvoir citer tous les bienfaiteurs de l'asile parmi lesquels nous avons la satisfaction de rencontrer les Etats de Vaud (2000 fr.), celui de Neuchâtel (200 fr.), de Fribourg (100 fr.), l'ambassade de Russie à Berne (M. de Meyendorff), une dame russe, plusieurs pasteurs, etc. Parmi les auteurs de legs figurent, à l'honneur du sexe, un grand nombre de dames.

Les *Colonies de vacances* à Neuchâtel, qui en sont à leur septième campagne, sont dignes aussi de l'attention publique et de la gratitude de tous les honnêtes gens. Un voit avec un extrême plaisir les familles riches de Neuchâtel favoriser cette œuvre bénie. Le nombre des élèves faibles de santé qu'on a jugé à propos d'envoyer à la montagne cette année était si grand qu'on a dû en faire quatre colonies. 126 enfants ont pu ainsi jouir d'un séjour à la montagne. En se voyant l'objet de tant de soins, d'une sollicitude qui veillait non seulement à leur nourriture, mais encore à leurs passe-temps, ces enfants disaient : C'est beau ce qu'on fait pour nous. Il était aussi touchant de voir ces garçons vivre en frères, sans aucune de ces querelles qui souvent déflorent déjà la première jeunesse.

L'hygiène est pratiquée et enseignée aux enfants qu'on conduit à la pompe de la citerne pour y faire leurs ablutions. On les habitue à la propreté en les faisant balayer les chambres et laver leur linge. Il a même été fait une trop grande consommation de savon; on voyait bien qu'il ne coûtait rien à ceux qui s'en servaient.

Notons en passant la bonne action de M. Alexis Roulet, qui a régalaé de petits pains les fillettes de la colonie.

On songeait à des bains de mer pour les enfants scrofuleux. Mais on a reculé devant les dépenses.

Il a été dépensé 6100 francs, pendant que les recettes ne sont que de 2743 francs. Le capital de réserve a diminué d'autant. Un nouvel et pressant appel devra être adressé aux souscripteurs. La liste de ces derniers montre que MM. les pasteurs, sans distinction d'Eglise, vouent une grande sollicitude à cette œuvre excellente.

En témoignant la reconnaissance publique à ces honorables représentants de la charité, ayons aussi un mot de sympathie pour les instituteurs et les institutrices qui consentent à employer le temps de leurs vacances à la direction et à la surveillance des colonies.

A. D.

Rectification.

Quelques fautes graves se sont glissées dans notre dernier numéro. Je corrige les plus saillantes :

Lire page 332 ; Ce qu'on devait et pouvait centraliser au lieu de ce qu'on *pourrait*. Il manque un *qui* après les noms de MM. Boiceau et Berney.

Lire même page ; Rome au lieu de Berne.

Page 331, lisez ; l'*Italie* a neuf grands établissements pour les enfants scrofuleux.

Page 337, lire ; il y a un troisième système, c'est celui de présenter les faits de telle façon que l'appréciation sorte du récit même et ne fasse qu'un avec lui comme dans le *Précis d'histoire moderne de Michelet*. La réflexion et le récit se fondent l'un dans l'autre d'une manière admirable.

Variété.

Préjugé et observation.

On lit dans le *Journal de Genève* (n° du 22 juillet 1888) la liste, relevée des observations météorologiques de l'Observatoire de Genève, des années où il a plu le jour de la saint Médard (8 juin), et le nombre des jours de pluie compris dans les quarante jours suivants, cela pour affermir ou détruire la confiance que le peuple conserve au saint en question. Il résulte de ce dépouillement que, de 1837 à 1887, il a plu 26 fois ce jour-là ; que le maximum des jours de pluie a été de 24 sur les 40 suivants, en 1875, et le minimum 6 jours, en 1865 ; et que la moyenne des jours pluvieux a été de 15,5 jours. Celle des jours pluvieux, malgré le beau temps le 8 juin, est de 14,5 jours pendant ce même demi-siècle. Ces nombres concernent la station météorologique de Genève ; le résultat ne doit pas différer beaucoup dans les autres lieux d'observation.

L'auteur de l'article ici résumé continue ainsi :

« Nous serions heureux si la publication de cette statistique venait ébranler la confiance qu'une grande partie des agriculteurs met dans les dictons agricoles, et les mettait dans l'obligation de vouer leur attention davantage aux observations directes fournies par le baromètre et les thermomètres à boule sèche et humide, combinées avec les cartes du temps publiées par les instituts météorologiques. Quelques leçons de météorologie élémentaire, données dans les écoles de la campagne, auraient certes au moins autant d'utilité pour les élèves que plusieurs des branches enseignées. »

Ainsi, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau à la saint Médard, on est gratifié d'un nombre à peu près égal de jours mauvais pendant les quarante jours qui suivent. Quant au vœu qui termine cette citation, nous avons de la peine à admettre la substitution réclamée : quelle branche prise sur plusieurs de celles qui sont enseignées faut-il sacrifier à l'observation du baromètre, du thermomètre et des cartes météorologiques ? — De plus, aussi longtemps que les observatoires, pourvus de tous les instruments propres à constater les variations météorologiques, ne pourront pas prédire avec certitude le temps qu'il fera vingt-quatre heures plus tard, nous doutons que des observations faites irrégulièrement à la campagne, puissent renseigner utilement nos agriculteurs sur les changements probables du temps.

Puisqu'on est en train de démolir les préjugés, on nous rendrait service en nous renseignant sur les conséquences de l'entrée en canicule : il y a là encore un bon coup de balai à donner. G. C.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

Le cours de travaux manuels de Fribourg.

(16 juillet au 11 août 1888.)

(Fin.)

II

L'ordre du jour était le suivant pour le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi : 6-8 h., travaux manuels ; 8-9 h., déjeuner ; 9-12 h. travaux manuels ; 2-4 h., travaux manuels ; 4-4 1/2 h., repos ; 4 1/2-6 h., travaux manuels.

Le mercredi, il y avait généralement une conférence à 4 h. de l'après-midi ou une séance de discussion au café Peier, où le directeur et le comité d'organisation avaient établi leur bureau officiel. C'est également dans ce local, qu'étaient mis à la disposition des participants, les 34 journaux offerts gratuitement par les principaux représentants de la presse suisse. Parmi les conférenciers nous citerons M. L. Gilliéron, professeur, dont le travail a paru dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} octobre ; M. Gremaud, ingénieur cantonal, qui nous a fait l'historique de la construction des grands ponts suspendus ; M. le docteur Boéchat, de Bonfol, qui a étudié au point de vue médical l'influence des travaux manuels sur l'organisme de l'enfant ; M. Winkler, qui a traité l'enseignement du dessin ; MM. Musy et Grangier, professeurs, qui se sont occupés des collections conservées à Fribourg ; MM. Kohler et Genoud, professeurs, à Fribourg, qui présentèrent à leurs auditeurs les lieux classiques de notre histoire nationale, Avenches et Morat.

L'après-midi du samedi était libre. On en profitait pour faire quelque excursion dans les environs de la ville, à Hauterive, dont l'école normale, dirigée par M. Michaud, est si bien organisée, à Torny, à Bourguillon, au pont de la Glâne, au viaduc de Grandfey.

Parmi les courses faites le dimanche nous citerons une visite à Guin, dans la fabrique de lait condensé, des ascensions à la Kaisereck, à l'Ochsen, des courses à Montreux, à Avenches, à Morat, une promenade pleine d'incidents comiques à la Berra. On avait, paraît-il fait courir le bruit alléchant qu'un banquet serait servi gratis à la pointe de ce sommet chenu. Mais ne voilà-t-il pas qu'un retardataire apprend à La Roche que le renseignement était faux et qu'on ne trouverait pas à la Berra la moindre croûte de fromage à mettre sous la dent. Aussitôt l'ingénieur, comme dirait Tœpffer, pense à sauver ses amis de la famine. Il achète un pain de quatre livres, au milieu duquel il fait passer une forte ficelle et le suspend en bandoulière à sa droite. Il embroche de même une demi-douzaine de *tommes* de chèvre qui bientôt se balancent sur son flanc gauche. Ayant fait ensuite l'emplette de deux grosses saucisses, il en met une sous chaque bras, après avoir lancé sa canne par dessus les sapins et monte à l'assaut du sommet. Harassé, exténué, il trouve ses camarades qui man-

geaient du même pain, des mêmes *tommes* assaisonnées d'un excellent café de montagne, dans le chalet qui se trouve à quelque cent mètres au dessous de la pointe la plus élevée. On peut se figurer avec quels éclats de rire il fut accueilli.

Les soirées, après le travail, étaient consacrées soit aux conférences, soit à quelques promenades dans la ville sous la direction de M. Genoud qui nous fit voir toutes les curiosités de la cité des Zæhringen. Du sommet de la tour de Saint-Nicolas jusqu'aux puits d'amarre des grands ponts suspendus, nous avons tout visité : églises, chapelles, monuments, places, rues, fontaines, exposition scolaire, ateliers de l'*Industrielle*, atelier de M. Reichlen, l'aimable peintre fribourgeois, trésor et reliquaires de Saint-Nicolas. C'est à l'occasion de cette dernière visite que M. le chanoine Schneuwly, ancien directeur des écoles de Fribourg, nous donna quelques aperçus intéressants sur l'histoire de la célèbre cathédrale.

La complaisance de notre cicerone, M. Genoud, était si grande que, suivant les paroles d'un participant du cours, il aurait été capable d'inventer des monuments s'il n'en existait pas en profusion à Fribourg.

Une gracieuseté dont la plupart d'entre nous ont profité largement, c'est la fréquentation gratuite des concerts d'orgue donnés par M. Edouard Vogt, le célèbre organiste de Saint-Nicolas.

Deux sociétés de chant furent aussi fondées : la section française était dirigée par M. Brulhart, instituteur, à Autigny : la section allemande, par M. Hermann Kyburz, maître à l'école de district de Kriegstetten.

Pour diriger la discussion de leurs intérêts, les élèves avaient nommé un comité composé de M. Henri Gobat, de Corgémont, comme président, et de MM. J. Compagnon, à Soral, J. Gutknecht, à Montilier, et G. Anastasi, professeur, à Lugano, comme secrétaires. Il était tenu en effet trois procès-verbaux : l'un en français, l'autre en allemand et le troisième en italien. C'est la réunion des élèves qui décida d'établir la belle photographie qui fait tant d'honneur à M. Lorson.

Le directeur des cours, M. Rudin, avait élaboré quatre thèses qui furent soumises à la discussion des participants, divisés en deux sections, l'une allemande, présidée par M. Rudin, l'autre française dirigée par M. Genoud. La traduction française ayant laissé à désirer, on perdit un temps précieux à vouloir corriger un texte qui prêtait à l'amélioration. Il eut mieux valu discuter ces thèses en assemblée plénière ayant les deux textes, original et traduction, sous les yeux. Parmi les orateurs qui prirent part à la discussion nous citerons M. le recteur Horner, M. Ramel, professeur, à Château-d'OEx, M. Collaud, instituteur, à Fribourg, M. Rodieux, instituteur à Rossinières, M. Mauron, de Prez, M. Mercier, de Chancy, M. Luppi, d'Italie.

Quelques soirées furent aussi consacrées à la récréation. C'est ainsi qu'une soirée familière organisée au Cercle du Commerce a laissé les meilleurs souvenirs à tous ceux qui y ont participé. D'excellentes paroles y furent prononcées par MM. Biemann, Hug, Scheurer. Il en est de même de celle qui fut offerte au Cercle catholique et qui fut présidée avec entrain par M. L. Gilliéron, de Genève. Nous y entendîmes M. Corboud, directeur de l'*Industrielle* et M. Philipona, secrétaire.

Une autre soirée offerte à Tivoli par le *Chœur mixte allemand* (directeur M. Helfer, instituteur) a eu du retentissement jusqu'en Roumanie, grâce à l'amabilité et aux grâces enjouées des demoiselles de cette vaillante société

de chant. Un concert nous fut aussi offert par la fanfare et l'orchestre du collège Saint-Michel sous la direction de MM. Sidler et Muller.

Plusieurs hommes d'école suisses ont visité le travail des ateliers. Nous nous souvenons de M. le Dr Zutt, directeur de l'instruction publique de Bâle-Ville, de M. Charles Menn, professeur de dessin à Genève, de M. Gunziger, avec l'école normale de Soleure, dont il est le directeur, de MM. Roux, directeur, Roulin, rédacteur de l'*Educateur*, et Thévenaz, professeur, les trois de Lausanne, de M. Luthy, directeur de l'exposition scolaire de Berne, de M. Knuchel, professeur, de Bâle, de M. de Reynold, colonel fédéral, de M. Carl Hintræger, délégué du gouvernement autrichien.

Le Conseil d'Etat fribourgeois, MM. les préfets, MM. les inspecteurs du canton de Fribourg firent également une visite collective dans les divers ateliers.

Mais la scène qui nous a le plus frappé c'est la rencontre de M^{sr} Mermillod, évêque de Lausanne, et de M. Pautry, de Genève, bien connu des abonnés de l'*Educateur*. Reconnaissant M. Pautry qu'il avait perdu de vue depuis son enfance, M^{sr} Mermillod lui serre cordialement la main et dit :

« A Carouge, dans notre enfance, nous demeurions face à face. Je me souviens encore que nous nous donnions des coups de poing. J'en ai donné, j'en ai donné ; mais aussi j'en ai reçu. » Le fils du serrurier et le fils du boulanger en ont distribué depuis des coups de poing dans la vie, l'un avec plus de bruit que l'autre, il est vrai, pour se créer, dans des voies différentes, une position honorable et pour mériter l'estime et la reconnaissance de leurs concitoyens.

A la fin du cours une exposition des travaux exécutés eut lieu le samedi, 11 août, dans la salle de droit du Lycée. Les objets exposés recouvraient près de quatre-vingts mètres carrés. Chacun s'accorde à dire que c'est la plus belle exposition de travaux manuels qu'on ait vue en Suisse.

Le même jour un banquet de clôture eut lieu à l'hôtel du Faucon. Les vins d'honneur avaient été offerts par le Conseil d'Etat, par la ville de Fribourg et par M^{sr} l'évêque.

Le Conseil d'Etat était représenté par MM. Théraulaz, Schaller et Python ; la ville par MM. Aëby et von der Weid. On remarquait encore M. Gavard, directeur de l'instruction publique de Genève, M. Etienne, inspecteur des fabriques, MM. Redard et Wuilleumier de la Commission des écoles de la Chaux-de-Fonds, M. Bouvier, directeur des écoles de Genève, M. Mayor, professeur à Lausanne, M. Vonlanthen, secrétaire de la direction de l'instruction publique, MM. Wallraf et Dr Weigoldt, conseillers scolaires du grand duché de Baden.

En l'absence de M. l'abbé Horner, ce fut M. Koller, vice-président du comité d'organisation, qui fut chargé des fonctions de major de table.

M. Rudin, directeur du cours, rendit compte de l'activité du corps enseignant et des élèves, dans le IV^e cours suisse de travaux manuels. Il rendit hommage aux autorités pour l'appui qu'elles lui avaient témoigné et distribua ensuite les diplômes aux participants.

M. Gobat, au nom de ces derniers, remercia les autorités, le corps enseignant, toutes les personnes qui par leur dévouement avaient contribué à la réussite du cours. Il offrit ensuite, au nom de ses collègues, une coupe au comité d'organisation fribourgeois et une autre coupe aux professeurs du cours ainsi qu'un souvenir à M. Kaufmann, l'aide de M. Scheurer.

M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat, se demande si l'introduction des travaux manuels dans les écoles est le spécifique qui guérira tous les

maux de la société. L'avenir nous dira quelle est la valeur de cette réforme. Mais en imitant la nature on ne peut être que sur un bon terrain.

M. Walraff parle en termes très sympathiques du corps enseignant suisse et de l'œuvre des travaux manuels.

M. Gavard, conseiller d'Etat de Genève, parle de deux cours spéciaux organisés à Genève et s'attache à faire ressortir la valeur éducative et morale du travail manuel.

Des lettres et des télégrammes nombreux furent envoyés à cette occasion au comité d'organisation.

En résumé le IV^{me} cours suisse de travaux manuels fait surtout honneur au canton de Fribourg et à ses autorités. On représente souvent ce canton comme un pays de ténèbres où la lumière ne peut pénétrer ; la presse pédagogique lui reproche avec aigreur, sous le nom de Sonderbund, l'association des membres du corps enseignant en société d'éducation. Et pourtant ce pays est le premier qui, dans la Suisse romande, ait organisé un cours rationnel et réellement pratique de travaux manuels. Un autre avantage du cours de Fribourg c'est d'avoir rapproché les instituteurs de ce canton de leurs collègues de la Suisse et d'avoir répandu dans l'esprit des participants, au sujet des populations et des autorités fribourgeoises, des idées plus justes, plus saines, plus conformes à la réalité que celles qui sont habituellement rabâchées par certains journaux politiques intéressés.

T. D. R.

VAUD

Aux membres de la Section pédagogique vaudoise.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

Le prochain congrès des instituteurs de la Suisse romande aura lieu à Lausanne dans le courant de l'été prochain. Les questions à l'ordre du jour de cette réunion générale ont été publiées. (Voir le n° 17 de *l'Éducateur*.) Bien plus, elles sont devenues officielles puisque le Département les a adoptées pour en faire l'objet d'une étude par les conférences.

Nous pourrions donc nous dispenser de nous en occuper, si nous ne croyions pas remplir un devoir en engageant vivement nos collègues à contribuer avec le plus grand empressement aux recherches qui leur sont demandées ou proposées.

Le personnel enseignant vaudois, coopérera activement, nous en sommes certains, à la solution de ces questions à la fois importantes et actuelles. La première est le corollaire de vœux nombreux et d'une haute portée émis dans de précédentes études ; la seconde s'est pour ainsi dire renouvelée à un point de vue particulier depuis les récentes discussions sur l'enseignement professionnel, si bien que les opinions paraissent aujourd'hui se grouper pour mettre en évidence les avantages du dessin au point de vue industriel.

Ces titres suffisent amplement, on le voit, pour recommander les thèses précitées à l'attention des hommes d'école.

L'époque de la remise des rapports et le choix des rapporteurs généraux seront fixés incessamment par le comité directeur.

Agréez, Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

Au nom du comité cantonal :

Le président,
E. TROLLIET.

Le secrétaire,
E. PELET.

Lausanne, le 27 octobre 1888.

NEUCHÂTEL

Encore la loi scolaire neuchâteloise.

En parcourant le dernier numéro de l'*Educateur*, j'ai été fort désappointée de n'y trouver aucune communication ayant trait à la revision de la loi scolaire. J'avais espéré que quelque plume autorisée descendrait dans l'arène et éluciderait plus d'une question. Mais ne voyant rien venir et sachant que le temps presse, puisque notre Grand Conseil est assemblé, je me hasarde à reprendre la plume.

A quoi bon, diront les uns, n'a-t-on pas tout dit sur ces questions? Peut-être a-t-il paru plus d'un article dans différents journaux? quant à moi je l'ignore et s'il m'arrive de répéter ce que d'autres auront mieux dit, veuillez me le pardonner. Mais, diront les autres, on a discuté tout cela dans des conférences de districts et chacun a pu émettre son opinion. Je ne sais ce qu'on a fait ailleurs; dans le mien de district, il y a eu une convocation hâtive, à laquelle ont répondu un nombre trop restreint de membres; puis on s'est occupé de 3 ou 4 articles, presque précipitamment, ensorte que bien sûr toutes les idées n'ont pas vu le jour. Il est vrai, qu'on nous avait dit en commençant, qu'il était à peu près inutile de former des vœux, qu'on ne changerait plus rien au corps de la loi, cependant j'aime mieux croire que cette assertion était superflue.

Et puis, lors même qu'on ne gagnerait rien à faire des objections, il est bon de dire ce qui peut déplaire, car, en se taisant, on laisse supposer qu'on est complètement satisfait.

Donc, pour en revenir à ce malencontreux article 94 qui me chagrine, je suppose qu'en faveur de la grande inégalité des traitements, on avance l'inégalité de mérite, car enfin tous ont la faculté de monter, la route est ouverte, et les habiles arrivent en haut. J'admets en effet que c'est le cas le plus fréquent, cependant il y a des exceptions, et chacun a présent à la mémoire, tel ou tel concours dans lequel un méritant a échoué, tandis qu'un faible a réussi. Pourquoi des faits pareils peuvent-ils se produire? Je n'accuse absolument personne; mais la chance, les dispositions du moment, une foule de petites circonstances, une migraine peut-être peuvent devenir des causes d'insuccès.

Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, je tenais seulement à rappeler ces faits pour arriver à mon idée, que les traitements devraient, sinon être égaux, du moins ne pas présenter des différences aussi notables. Ne pourrait-on pas établir l'échelle de cette manière: pour les messieurs 1700, 1500 et 1300, pour les dames 1100, 1000 et 900. Il me semble que la justice y gagnerait légèrement et le budget passablement, car le nombre des

privilegiés est grand plus que celui des déshérités. Je ne crois pas que les heureux seraient assez égoïstes pour se plaindre, puisqu'ils auraient encore 400 ou 200 francs de plus que leurs collègues d'en bas. J'en connais plusieurs qui pensent que cette rétribution serait un peu plus équitable.

Avant de terminer, je veux encore plaider la cause de ces institutrices, de ces instituteurs, isolés de leur collègues, de leurs parents, de leurs amis, ne pouvant avoir que très peu de relations autour d'eux, n'ayant pendant nos longs hivers, ni cours, ni conférences, ne jouissant en un mot d'aucun des privilèges qui sont le partage de ceux qui habitent les villes; faut-il encore les réduire à l'économie stricte, qui défend de s'accorder l'abonnement d'un journal, une course pour visiter ses parents, pour ne pas parler de choses plus nécessaires. Ne devrait-on pas chercher, au contraire, à leur faciliter l'existence en leur permettant de subvenir à leurs besoins sans trop de mesquinerie?

Je pose cette question sur le cœur des Conseils de notre canton avec la conviction que ce ne sera pas en vain.

U. I. E.

BIBLIOGRAPHIE

Premières leçons de géographie (La terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes), par *W. Rosier*, professeur au gymnase de Genève. Librairie R. Burckhardt, éditeur, Genève. — 1 vol. de 112 pages.

Cet ouvrage, adopté par le département de l'Instruction publique du canton de Genève, est basé sur le principe qu'on ne doit pas mettre une carte entre les mains des enfants sans leur indiquer la manière de la lire. La carte géographique, en effet, est une convention qu'il est nécessaire d'expliquer avant d'entreprendre la description des différentes contrées de la terre.

Jusqu'ici, il n'existait aucun ouvrage élémentaire exposant d'une manière détaillée, la méthode à suivre pour cette étude. Aussi, applaudissons-nous à l'heureuse idée de l'auteur; ce manuel comble une véritable lacune. Il est spécialement destiné aux élèves des classes inférieures des collèges, des écoles professionnelles et des écoles secondaires et supérieures de jeunes filles. Il suppose chez eux la connaissance de notions élémentaires qui leur ont été enseignées à l'école primaire.

Ce livre assied l'enseignement de la géographie sur une base solide, l'auteur a voulu donner aux notions qui précèdent l'enseignement géographique proprement dit, une plus large place qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Sachant que la longitude et la latitude, la succession des heures et des jours, la lecture des cartes sont autant de sujets généralement mal compris des enfants, il a cherché à les mettre à leur portée en se servant d'explications aussi simples et aussi concrètes que possible. Les nombreuses figures qui illustrent le volume font comprendre par la vue ce que l'élève a de la peine à saisir par le raisonnement. Ce petit livre achevé, l'enfant peut comprendre l'étude de la géographie proprement dite, étude qui portera alors tous ses fruits.

Nous devons aussi mentionner que cet ouvrage renferme, à la fin de plusieurs paragraphes, des résumés qui permettront aux élèves de classer plus facilement dans leur esprit les différents sujets traités.

Nous ne pouvons que féliciter M. Rosier de sa réussite, tout en le priant de donner à son manuel une teinte moins locale, alors il rendra non-seu-

lement service au canton et à la ville de Genève, mais aussi à toute la Suisse romande. Nous engageons vivement les lecteurs de l'*Educateur* à se procurer ce petit volume. X.

Les travaux manuels à l'école, conférence donnée au IV^e cours normal suisse de travaux manuels par M. L. Gilliéron.

Un grand nombre de personnes ignorent complètement le but poursuivi par l'introduction des travaux manuels dans les programmes scolaires, ou en ont une idée complètement fautive. Ces personnes seraient bien aises d'avoir un aperçu exact de cette importante question, mais elles n'ont ni le temps ni la patience de consulter les volumineux ouvrages parus sur la matière. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'on vient de publier l'intéressante conférence de M. Gilliéron.

Nous conseillons aux pères de familles et aux instituteurs de se procurer cette petite brochure en vente à la librairie Staphelmohr, Corratierie, Genève. Prix, 40 c. X.

La Revue du dimanche. Sous ce titre, la *Revue* de Lausanne, annonce à ses lecteurs la publication d'un supplément littéraire hebdomadaire qui paraîtra le dimanche, pendant toute l'année.

« La moitié de la *Revue du dimanche*, dit le prospectus, sera consacrée à » la publication d'un roman et nous choisirons des œuvres dans lesquelles » un vif intérêt s'allie aux qualités littéraires. L'autre moitié consistera » en chroniques, articles inédits, variétés, faits divers, pages d'histoire, » etc. L'actualité ne sera pas négligée et nous ferons ensorte que la *Revue » du Dimanche* tienne compte de la diversité des goûts. »

Ce supplément sera servi gratuitement à tous les abonnés de la *Revue* ; mais on peut aussi s'abonner au supplément seul, pour le prix annuel de fr. 3,50. F. R.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

Degré supérieur.

La patrie. (Suite.)

II.

Mais la patrie embrasse un territoire plus vaste : elle s'étend jusqu'où vont les *limites géographiques* et *politiques* des peuples voisins. Plus nous la parcourons et apprenons à connaître les beautés de toute sorte que la nature a répandues sur elle, ses campagnes fertiles, ses *sites* riants ou sévères, ses villes superbes, ses villages propères, ses fleuves majestueux, ses forêts profondes, ses lacs transparents, ses sublimes montagnes au front couvert de *neige* et de *glaciers*, plus nous nous sentons pris d'admiration et d'amour pour notre pays. D'autres pays peuvent offrir, des beautés semblables ou d'un autre genre : elles ne nous impressionneront jamais autant, car elles sont en dehors de la patrie.

La patrie, c'est la famille avec ses bonheurs intimes, avec ses souffrances partagées. Les fêtes du foyer domestique laissent dans notre âme un doux rayonnement. Qu'une *tribulation* ou qu'un deuil atteigne la famille,

ses membres se rapprochent les uns des autres et trouvent une grande consolation dans la *sympathie* qui les unit. Quand les enfants de la famille sont élevés, ils se dispersent pour fonder à leur tour de nouveaux foyers, mais les liens du sang continuent à les rattacher ensemble comme les rameaux sortis du même tronc. Dans toutes les circonstances solennelles de la vie, la famille se retrouve groupée autour de ses chefs; le nom commun qu'on porte, on tient à ce qu'il soit honoré de tous, et l'on se prête mutuellement assistance dans les *revers*, tout comme on partage ensemble les *sourires* de la bonne fortune. (Numa Droz, *Instruction civique*).

EXPLICATIONS ET EXERCICES: *Limite géographique*, limite naturelle marquée par une chaîne de montagnes, un cours d'eau, un lac, une mer, et qui borne ainsi une contrée: *limite politique*, limite de séparation entre deux Etats et où finit le gouvernement de l'un pour laisser commencer celui de l'autre. Souvent la limite politique ne coïncide pas avec l'autre; exemples. — *Site*, nom donné à la manière dont un endroit se présente à la vue. Famille: *sis, sise, situer, situation*. Homonymes: *Indicatif et impératif du v. citer*. — Pourquoi *neige* au singulier et *glaciers* au pluriel? — *Tribulation*, adversité, affliction qui peut avoir des causes bien diverses, en général tout ce qui nous contrarie dans la vie. — *Sympathie*, sentiment qui rapproche, qui établit des rapports durables; penchant instinctif qui attire deux personnes. Famille: *sympathiser, sympathique et sympathiquement*. Encre sympathique. Le contraire est? — *Revers*, sens propre: côté d'une chose opposé à celui que l'on voit d'abord, côté d'une pièce de monnaie opposé à celui qui porte l'empreinte et qui ordinairement est moins beau; de là « revers de la médaille » pour indiquer, au sens figuré, le mauvais, le plus vilain côté d'une chose. Ici, accident, malheur. — *Sourire* ou *souris*, sens propre: action de rire sans éclat, seulement pour faire voir son contentement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. Ici, sens figuré: ce qui peut nous arriver d'heureux, qui contribue à notre bien être matériel et moral; dans ce sens, il est rarement employé.

Faire l'analyse logique complète du second alinéa. En faisant bien remarquer les propositions indépendantes, principales, coordonnées et subordonnées, ainsi que leur rapport, on fera une excellente leçon de ponctuation. J. F. M.

Degré intermédiaire.

Les animaux comme baromètres.

Avant la pluie, les hirondelles volent bas, rasant la surface du sol, les lézards se cachent, les oiseaux lustrent leurs plumes, les mouches, les taons piquent fortement, les poules se grattent et se vautrent dans la poussière, les poissons sautent hors de l'eau, les canards et les oies plongent, battent des ailes, crient, se baignent, les bêtes à cornes mettent le nez au vent pour aspirer l'air, puis se rassemblent en troupeaux à l'angle des prairies ou à l'ombre, en plaçant leurs têtes en arrière du vent, les moutons mangent l'herbe avec avidité et quittent le pâturage avec regret, les chèvres choisissent les lieux abrités, les ânes braient longuement, fréquemment et secouent leurs oreilles, les chiens sont comme engourdis, les moineaux s'assemblent en troupes nombreuses à terre ou dans les haies et piaillent incessamment, les grenouilles coassent, les rouges-gorges s'approchent des habitations, les abeilles quittent leur ruche avec défiance et ne s'en éloignent guère, elles sont irritables et piquent facilement, les fourmis regagnent l'intérieur de leurs fourmilières et y transportent leurs œufs.

COMPOSITION

Lettre invitant à une bonne action.

SOMMAIRE: Un incendie a éclaté dans votre village (rue). Les parents peu aisés d'Emile, un de vos meilleurs camarades de classe, sont au nombre

des sinistrés. Le mobilier n'ayant pu être sauvé, tous les effets de classe de votre condisciple sont brûlés. L'idée vous est venue de sacrifier votre petite bourse à cette occasion. Mais comme vous ne possédez pas une somme suffisante, vous priez un ami commun, Louis, que vous connaissez pour son bon cœur, de bien vouloir joindre ses économies aux vôtres en vue de faire l'achat au complet du matériel scolaire d'Emile. Dites le plaisir que vous éprouverez en faisant cette bonne action et en donnant ainsi à Emile un gage sincère d'amitié. Rappelez les excellentes relations que vous entreteniez ensemble, pendant que Louis était encore de notre classe, le plaisir et la patience avec lesquels Emile, plus avancé, vous aidait dans vos devoirs, etc. — Exiger des détails. Le sujet pourra être modifié en faisant participer toute la classe à cet acte de générosité.

Autres sujets.

1. *Votre père s'est cassé la jambe. Il y a huit jours que le médecin a fait sa première visite. Vous lui écrivez pour lui rappeler de passer à la maison au plus tôt.*
2. *Complainte d'un chamois atteint mortellement et qui doit servir au festin d'une joyeuse société.*
3. *Le tre à un cousin paresseux en classe. Vous lui rappelez ses devoirs envers ses parents et envers lui-même, vous l'invitez au travail et à l'application et vous lui en montrez les avantages.*
4. *Le berger et son troupeau.*
5. *Histoire d'une pauvre famille.*

J. F. M.

ARITHMÉTIQUE

Calculs du tant pour cent.

Dans les transactions commerciales et dans beaucoup d'affaires de la vie privée, on a pour habitude d'évaluer les gains ou les pertes, quelle que soit leur nature en les rapportant au nombre 100 ; c'est-à-dire qu'on estime que l'on perd ou que l'on gagne une certaine quantité d'unités ou de fractions d'unités sur chaque centaine d'unités contenues dans le total.

On se sert de ces rapports pour déterminer :

1. Les bénéfices ou les pertes ;
2. L'intérêt d'une somme ;
3. Les escomptes ;
4. La perte ou le gain sur les matières d'or ou d'argent ;
5. Les primes d'assurances (celles-ci le plus souvent sont données pour 1000 unités :)
6. Le cours des effets publics ;
7. Le cours des changes ;
8. La plupart des frais de commerce : provision, courtage, commission ;
9. Les tares sur le poids des marchandises ;
10. La distribution des dividendes d'une entreprise, d'une faillite, c'est ce que la loi appelle répartir au sol la livre, expression qui s'explique d'elle-même ;
11. La répartition des impôts.

Le pour cent est d'un usage très fréquent dans la vie de tous les jours.

Exercices sur le 0/0.

Prendre le 1 0/0 d'un nombre revient à prendre la $\frac{1}{100}$ partie de ce nombre; prendre le 5 0/0 ce sera prendre 5 fois la $\frac{1}{100}$ partie, ce qui revient à multiplier par 5 et à diviser par 100.

Prendre le 5 $\frac{3}{4}$ 0/0 d'un nombre revient à multiplier par 5 $\frac{3}{4}$ et à diviser par 100.

- | | |
|--|--|
| 1. Le 1 0/0 de 800 = 8 | 2. Le 2 0/0 de 618,40 = 12,37 |
| Le 1 » 615 = 6,15 | Le 3 » 820,40 = 24,61 |
| Le 1 » 72,50 = 0,725 | Le 4 » 65,70 = 2,63 |
| Le 2 » 800 = 16 | Le 10 » 430,50 = 43,05 |
| Le 5 » 915 = 45,75 | Le 5 » 42,05 = 2,10 |
| Le 10 » 80 = 8 | Le 6 » 18,10 = 1,09 |
| Le 20 » 417 = 83,40 | Le 3 » 20,05 = 0,60 |
| Le 4 » 308 = 12,32 | Le 7 » 14,75 = 1,03 |
| Le 3 » 218 = 6,54 | Le 8 » 1200,50 = 96,04 |
| 3. Le 3 $\frac{1}{2}$ 0/0 de 410 = 14,35 | 4. Le 1 $\frac{1}{2}$ 0/0 de 400,50 = 6,01 |
| Le 4 $\frac{1}{4}$ » 840 = 35,70 | Le 2 $\frac{1}{2}$ » 620,70 = 15,52 |
| Le 4 $\frac{3}{4}$ » 620 = 29,45 | Le 5 $\frac{1}{4}$ » 815,60 = 42,82 |
| Le 5 $\frac{1}{2}$ » 800 = 44 | Le 7 $\frac{1}{2}$ » 960,50 = 72,04 |
| Le 6 $\frac{1}{4}$ » 340 = 21,25 | Le 4 $\frac{1}{4}$ » 618,75 = 26,30 |
| Le 1 $\frac{3}{4}$ » 600 = 10,50 | Le 2 $\frac{3}{4}$ » 417,60 = 11,48 |
| Le 2 $\frac{3}{4}$ » 770 = 21,18 | Le 4 $\frac{3}{4}$ » 800,65 = 38,03 |
| Le 7 $\frac{1}{2}$ » 220 = 16,50 | Le 5 $\frac{1}{2}$ » 1660,50 = 91,33 |
| 5. Le 5 $\frac{1}{5}$ 0/0 de 812 = 42,22 | 6. Le $\frac{1}{2}$ 0/0 de 640 = 3,20 |
| Le 4 $\frac{1}{3}$ » 4200 = 182 | Le $\frac{1}{4}$ » 820 = 2,05 |
| Le 8 $\frac{2}{5}$ » 3800 = 319,20 | Le $\frac{3}{4}$ » 720 = 5,40 |
| Le 5 $\frac{1}{4}$ » 1820 = 95,55 | Le $\frac{1}{5}$ » 800 = 1,60 |
| Le 6 $\frac{1}{5}$ » 1820 = 112,84 | Le $\frac{3}{5}$ » 715 = 4,29 |
| Le 7 $\frac{2}{3}$ » 1820 = 139,53 | Le $\frac{3}{4}$ » 420,60 = 3,15 |
| Le 8 $\frac{3}{5}$ » 940 = 80,84 | Le $\frac{1}{4}$ » 618,80 = 1,55 |
| Le 4 $\frac{2}{3}$ » 915 = 42,70 | Le $\frac{5}{8}$ » 915,60 = 5,72 |

Dans les exercices qui précèdent nous n'avons tenu compte que des 2 premières décimales, ce qui suffit dans la plupart des cas. Nous avons forcé la décimale toutes les fois que la 3^e décimale était 5 ou plus de 5.

Il est de toute importance que les élèves puissent prendre le 0/0 d'un nombre rapidement et sans faute.

Exercices. — 7. On donne 3 0/0 de commission sur un achat de fr. 978,42. Quelle est la commission ? (Fr. 29,35.)

8. On rabat le 4 $\frac{1}{2}$ 0/0 sur une facture de fr. 1824,90. Quel est le rabais ? (Fr. 82,12.)

9. On paye 1 $\frac{3}{8}$ 0/0 pour une assurance. Que payera-t-on pour 2450 fr. ? (Fr. 33,69.)

10. Trois tonneaux de pétrole pesant brut 145 kg., 138 kg., 153 kg. Tare 20 0/0. Quelle est la tare ? (Kg. 87,2.)

A quelle fraction ordinaire les tant pour cent suivants correspondent-ils ?
Le 1 0/0 correspond à $\frac{1}{100}$, le 5 0/0 à $\frac{5}{100}$ ou $\frac{1}{20}$.

11. Le $1\frac{1}{4}$ 0/0 à $\frac{1}{400}$	12. Le $2\frac{1}{2}$ 0/0 à $\frac{1}{40}$	13. Le $8\frac{1}{3}$ 0/0 à $\frac{1}{12}$
Le $1\frac{1}{2}$ » $\frac{1}{200}$	Le $3\frac{1}{3}$ » $\frac{1}{30}$	Le 10 » $\frac{1}{10}$
Le $1\frac{1}{3}$ » $\frac{1}{300}$	Le $3\frac{1}{8}$ » $\frac{1}{32}$	Le $12\frac{1}{2}$ » $\frac{1}{8}$
Le $\frac{3}{8}$ » $\frac{3}{800}$	Le 4 » $\frac{1}{25}$	Le 20 » $\frac{1}{5}$
Le $1\frac{1}{4}$ » $\frac{1}{80}$	Le 5 » $\frac{1}{20}$	Le 25 » $\frac{1}{4}$
Le $1\frac{1}{3}$ » $\frac{1}{75}$	Le $6\frac{1}{4}$ » $\frac{1}{16}$	Le $33\frac{1}{3}$ » $\frac{1}{3}$
Le $1\frac{2}{3}$ » $\frac{1}{60}$	Le $6\frac{2}{3}$ » $\frac{1}{15}$	Le 50 » $\frac{1}{2}$

L'escompte est, en général, la retenue faite sur une somme payée avant l'époque fixée pour son acquittement, la réduction que subit une facture ou un effet de commerce (lettre de change ou billet) lorsqu'on en effectue le paiement ou qu'on en verse le montant avant l'échéance.

L'escompte sur facture se calcule indépendamment du temps, et c'est de ce dernier escompte dont il sera question dans les exemples qui suivent :

Escompter les sommes suivantes :

Somme à escompter.	Taux.	Escompte.	Valeur escomptée.
14. 815	$3\frac{0}{0}$	24,45	790,55
450	$2\frac{0}{0}$	9	441
864	$3\frac{0}{0}$	25,92	838,08
1915	$4\frac{0}{0}$	76,60	1838,40
802,05	$4\frac{0}{0}$	32,08	769,97
618,20	$5\frac{0}{0}$	30,91	587,29
518,50	$8\frac{0}{0}$	41,48	477,02
415,60	$2\frac{0}{0}$	8,31	407,29

On appelle poids brut le poids d'une marchandise et de son emballage, poids net le poids de la marchandise, la différence entre le poids net et le poids brut est la tare, c'est le poids de l'emballage. Dans tous les achats, on ne calcule la valeur de la marchandise que sur le poids net.

Quelquefois la tare est donnée en 0/0, dont le taux varie suivant l'espèce de marchandise et les usages de la place de commerce : pétrole $20\frac{0}{0}$, sucre en futailles $12\frac{0}{0}$, sucre en pains $2\frac{0}{0}$, etc.

Quel est le poids net des marchandises suivantes :

Le poids brut est de	Le taux de la tare.	La tare.	Le poids net.
15. 817,6	$2\frac{1}{2}$	20,44	797,16
940,5	$2\frac{3}{4}$	25,86	914,64
604,70	3	18,14	586,57
660,40	$3\frac{3}{4}$	24,77	635,63
950,20	$4\frac{1}{4}$	40,38	909,82
76,20	$4\frac{1}{5}$	3,20	73
93,40	$4\frac{3}{5}$	4,30	89,10
875,20	$1\frac{1}{4}$	2,19	873,01

(A suivre.)

ESSAI D'UN COURS DE COMPTABILITÉ

pour les écoles primaires.

Nous donnons aujourd'hui le **Journal** correspondant à l'**Inventaire** et au **Livre de Caisse** publiés dans le précédent numéro. Dans le prochain, nous terminerons le **Grand Livre**, et nous donnerons l'inventaire au 30 juin et l'établissement du **Bilan**.

JOURNAL

de **LOUIS DURAND**, à Aigle.

1

Du 3 janvier 1888.

	Fr.	C.	Fr.	C.
3. Avoir. M. Louis Meyer, pintier,				
Reçu en espèces	140	—		
» 86 litres vin, à 50 cent.	43	—		
			183	—
————— Du 5. —————				
4. Avoir. M. Auguste Chamorel.				
Reçu pour solde			15	—
————— Du 10. —————				
2. Avoir. M. L. Favre, à Aigle.				
Son bon sur le Boursier d'Aigle.	20	—		
Une note de journées	14	40		
En espèces	5	60		
			40	—
————— Du 15. —————				
5. Doit. M. Monnard, négociant, à Aigle.				
10 ddal pommes de terre, à 1 fr. 10			11	—
————— Du 20. —————				
8. Avoir. M. Jaquerod, entrepreneur, à Aigle.				
Sa note de bois			17	50
————— Du 23. —————				
9. Avoir. M. F. Reymond, à Bex.				
Sa note sur Louis Monnard, négociant			32	50
————— Du dit. —————				
5. Doit. M. Monnard.				
La note de M. Reymond			32	50
————— Du 27. —————				
9. Avoir. M. Reymond, à Bex.				
Pour une génisse de 2 ans			260	—

Du 27 janvier 1888.

	Fr.	C.	Fr.	C.
9.	Doit. M F. Reymond, à Bex.			
	175	—		
		9 25		
	<hr/>		184	25
	Du 31.			
5.	Doit. M. Monnard.			
	Pour 12,5 kg. jambon, à 90 cent.		23	75
	<hr/>			
	Du dit.			
5.	Avoir. M. Monnard.			
	Sa note de marchandises		34	—
	<hr/>			
	Du dit.			
9.	Avoir. M. Reymond.			
	Pour 57 pieds ³ chêne, à 1 fr. 05.		59	85
	<hr/>			
	Du 1 ^{er} février.			
8.	Doit. M. Jaquerod.			
	Ma note de travail en janvier.		45	10
	<hr/>			
	Du 4.			
8.	Avoir. M. Jaquerod.			
	Reçu en espèces		27	60
	<hr/>			
	Du 8.			
6.	Doit. Le Boursier de la commune d'Aigle.			
	Le bon de L. Favre du 10 janvier		20	—
	<hr/>			
	Du 20.			
3.	Avoir. L. Meyer, pintier.			
	Pour 4 voitures de bois à 2 fr.		8	—
	<hr/>			
	Du 21.			
1.	Avoir. M. Charles Borloz.			
	Pour 25 kg. de viande, à 84 cent.		21	—
	<hr/>			
	Du 24.			
8.	Avoir. M. Jaquerod.			
	Sa note d'outils		18	—

Du 1^{er} mars 1888.

		Fr.	C.	Fr.	C.
10.	Doit. M. Ph. Monod. Vendu un bœuf noir A livrer le 5 courant. <hr/> Du 4. <hr/>			180	—
8.	Doit. M. Jaquerod Ma note de travail en février. <hr/> Du 5. <hr/>			52	40
10.	Avoir. M. Philippe Monod. Reçu une cédule de 150 fr. au 1 ^{er} septembre . » un petit porc » 200 échalas, à 5 fr. le cent. <hr/> Du 20. <hr/>	150	—	20	—
		10	—	180	—
2.	Avoir. M. Louis Favre. 4 journées pour tailler, à 2 fr. 50 <hr/> Du 5 avril. <hr/>			10	—
3.	Avoir. M. L. Meyer, pintier. 6 voiturages de fumier, à 1 fr. 50 <hr/> Du 15. <hr/>			9	—
8.	Avoir. M. Jaquerod. Reçu en espèces <hr/> Du 20. <hr/>			50	—
6.	Avoir. La commune d'Aigle. Un lot de 400 pieds ³ balayures, à 24 cent. <hr/> Du dit. <hr/>			96	—
3.	Avoir. M. Louis Meyer. Pour une journée de charrue pour planter les pommes de terre <hr/> Du 8 mai. <hr/>			12	—
2.	Avoir. M. Louis Favre. Pour 6 journées de fossoyage, à 2 fr. 80			16	80

Du 9 mai 1888.

	Fr.	C.	Fr.	C.
8.	Doit M. Jaquerod.			
	Ma note de travail en mars	61 40		
	» » en avril	47 50		
			108	90
	————— Du 20. —————			
2.	Doit. M. Louis Favre.			
	Pour 5 kg. lard, à 2 fr.	10 —		
	» 3 ddal pommes de terre, à 1 fr. 45	4 35		
	» 5 kg. farine maïs, à 32 cent.	1 60		
			15	95
	————— Du 26. —————			
8.	Avoir. M. Jaquerod.			
	Son bon du 20 avril sur la commune d'Aigle		41	—
	————— Du 4 juin. —————			
1.	Avoir. M. Charles Borloz.			
	Reçu une chèvre, valant		22	50
	————— Du dit. —————			
1.	Doit. M. Charles Borloz.			
	Pour 12 kg. fromage, à 90 cent.		10	80
	————— Du 8. —————			
6.	Doit. Le Boursier de la commune d'Aigle.			
	Le bon Jaquerod du 26 mai	41 —		
	En espèces, 4 fr.	4 —		
	Une note pour 3 portes de vignes	17 —		
			62	—
	————— Du dit. —————			
8.	Avoir. M. Jaquerod.			
	Une planche mélèze	4 80		
	Reçu en espèces	60 —		
			64	80
	————— Du 8. —————			
8.	Doit. M. Jaquerod.			
	Ma note de travail en mai		42	20

Du 30 juin 1888.

	Fr.	C.	Fr.	C.
2. Doit. M. Louis Favre, à Aigle. Pour 6 mois de loyer échu ce jour			60	—
————— Du dit. —————				
2. Avoir. M. Louis Favre. Son bon sur L. Meyer, pintier			29	15
————— Du dit. —————				
3. Doit. M. L. Meyer, pintier. Le bon de L. Favre de ce jour			29	15
————— Du dit. —————				
8. Doit. M. Jaquerod. Ma note de travail pour juin			87	50
————— Du dit. —————				
8. Avoir M. Jaquerod. Un bon sur le Boursier Son billet sur F. Reymond	96	—		
	21	20		
————— Du 2 juillet. —————			117	20
6. Doit. la Commune d'Aigle. Pour le bon Jaquerod du 30 juin			96	—
————— Du dit. —————				
9. Doit. M. Reymond, à Bex. Le bon Jaquerod quittancé du 30 juin			21	20
————— Du 3. —————				
7. Doit. M. L. Meyer fils, maréchal. Un bon sur son père, pour solde			23	50
————— Du dit. —————				
3. Avoir. M. L. Meyer père, pintier. Pour le bon remis à son fils			23	50
————— Du 5. —————				
3. Avoir. M. Louis Meyer, pintier Son billet à ordre au 25 septembre prochain pour solde			143	65

GRAND LIVRE

1 **DOIT** Monsieur Charles Borloz, agriculteur, à Aigle.

AVOIR 1

1888	1888	1888	1888
Janvier	1	Location due à ce jour (Inv. fo 1)	30
»	4	12 kg. fromage, à 90 cent.	10
Juin	30	Créancier à nouveau.	2
			70
			43
			50
			2
			70
			21
			4
			25
			kg. de viande, à 84 cent.
			4
			Une chèvre
			1
			Créancier à ce jour
			2
			43
			50
			2
			70

2 **DOIT** Monsieur Louis Favre, journalier, à Aigle.

AVOIR 2

1888	1888	1888	1888
Janvier	1	Loyer dû à ce jour (Inv. fo 2)	40
Mai	20	Divers articles livrés ce jour	15
Juin	30	6 mois de loyer	4
			95
			40
			95
			10
			20
			8
			30
			Reçu diverses valeurs pour
			4 journ. pour tailler, à 2 fr. 50.
			3
			6 journ. pr fossoyer, à 2 fr. 80.
			3
			Son billet sur L. Meyer.
			3
			40
			10
			16
			80
			29
			15
			95
			95

3 **DOIT** Monsieur Auguste Chamorel, à Aigle.

AVOIR 3

1888	1888
Janvier	1
	Solde reporté (Inv. fo 2).
	15
	15
	Janvier
	5
	Son paiement.
	1
	15
	15

Librairie F. PAYOT 1, rue de Bourg 1, Lausanne.

Ouvrages d'occasion à grand rabais vendus par lots d'après le groupement suivant et au comptant :

I^{er} LOT

Gervais, zoologie. — Fabre, la Terre. — Boissière, revue analogique des mots français. — Guilmin, algèbre élémentaire. — Sophie et sa mère. — Lionnet, algèbre élémentaire. — Jurinville, lectures intermédiaires. — Marchand, éléments de botanique. — André, arithmétique commerciale. — Bruno, Francinet. Au lieu de fr. 17,75, fr. 3,75.

II^{me} LOT

Michel, cours de style. — Duruy, histoire romaine. — Duruy, histoire générale. — Gervais, zoologie. — Guilmin, arithmétique. — Larousse, lexicologie 1^{re} année maître. — Fabre, le ciel. — Fabre, récits scientifiques. — Malaguti et Fabre, chimie. — Magnenat, histoire suisse. Au lieu de fr. 18, fr. 3,75.

III^{me} LOT

Baulin, géologie. — Leclair, langue latine complète. — Pierre, chimie usuelle. — Poitevin, grammaire élémentaire. — Puille, arpentage. — Lusson, algèbre. — Lepetit, dictées. — Sadler, langue anglaise. — Havet, l'anglais enseigné au français. — Sonnet, géométrie. Au lieu de fr. 22,80, fr. 4.

IV^{me} LOT

Sonnet, algèbre. — Magnenat, géographie générale. — Magnenat, histoire générale. — Langhebert, physique. — Larousse, racines grecques. — Fabre, zoologie. — Fabre, récits scientifiques. — Duperrex, histoire moderne. — Livre de lectures. — Rouché et Comberousse, géométrie plane. Au lieu de fr. 27,50, fr. 4,50.

V^{me} LOT

Rouché et Comberousse, géométrie plane. — Montmahou, zoologie, botanique, géologie. — Sonrel, géologie. — Bruno, Francinet. — Tissandier, chimie. — Gervais, zoologie. — Guilmin, arithmétique. — Magnenat, histoire générale. — Bonnefon, écrivains modernes. — Reitzel, premières lectures allemandes. Au lieu de fr. 26,40, fr. 4,50.

VI^{me} LOT

Reitzel, premières lectures allemandes. — Marion, nouvelles lectures. — Duruy, petite histoire romaine; histoire des temps modernes; histoire grecque. — Vacquant, algèbre. — Théâtre classique. — Poiré, physique. — Poiré, chimie. — Guilmin, cours complet d'arithmétique. Au lieu de fr. 24,80, fr. 4.

PAPETERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUE

F. Gaillard-Pousaz, Martheray 5 B, Lausanne.

Cette maison peut fournir :

1. Tous les ouvrages en vente dans les librairies. — 2. Tous les ouvrages employés dans les classes, soit par les maîtres, soit par les élèves, soit pour bibliothèques scolaires. — 3. Toutes les fournitures d'écoles : cahiers, crayons, touches, ardoises, plumes, carrés métriques, etc., etc., cahiers de la Méthode romande, avec modèle de réglure à la première page, pour le degré supérieur. (Meilleur papier qu'à la première édition) — 4. Divers : albums, carnets, portefeuilles, sacs d'écoliers, serviettes, etc., etc. — 5. Cartes, globes, tableaux muraux divers (lecture, système métrique, sciences naturelles, etc.). Carnets scolaires et registres d'absences approuvés par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. — Engins de gymnastique mobiles, tables et bans d'écoles, etc., etc.

Aperçu des prix de demi-gros.

	Prix au détail.		Prix net.
	F.	C.	
100 cahiers, 10 feuilles, ordinaire	40	—	7 —
100 " 8 " " "	10	—	6 —
1 boîte plumes Perry, 3 pour 5 c.	2	40	1 50
1 " " à la Rose, 3, pour 5 c.	2	40	1 50
1 paquet crayons des écoles (Faber), 10 c.	1	20	— 90
1 " " Faber, à dessin, 20 c.	2	40	1 50
100 cahiers, 10 feuilles, qualité supérieure.	10	—	8 50
1 douzaine, carrés métriques, 15 c.	1	80	1 35
1 " " ordinaires, 5 c.	—	60	— 35
	40	80	28 60

Il suffit, pour faire les commandes, d'indiquer exactement la chose désirée. — Les expéditions sont soignées. — Rabais habituel sur les commandes importantes.

HENRI MIGNOT, éditeur

Pré-du-Marché 17, Lausanne.

PUBLICATIONS NOUVELLES :

- La seconde jeunesse**, journal d'un poète, par Virgile Rossel, 3 fr. 50.
Providence et foi, méditations sur quelques sujets bibliques, par C. Wagner-Groben, 3 fr.
Les contradictions de la Bible, Essai d'apologétique biblique, par Th. Gay, Dr en théologie, 1 fr. 50.
Almanach de l'ami de la maison, 1889, 15 cent.
Problèmes élémentaires de géométrie, par F.-L. Pasche. Nouvelle édition. Première partie, 1 fr.
Manuel d'histoire biblique, par A. Montandon, pasteur. Quatrième édition, 1 fr 20.
Seconds exercices de lecture, par C.-W. Jeanneret. 10^{me} édition, 1 fr. 20.
Petit vocabulaire avec premières leçons de choses et de grammaire, par le même. 7^{me} édition, 70 cent.

Paraîtront prochainement :

- Neiges d'antan**, par T. Combe, avec 57 dessins, par A. Bachelin et F. Huguenin-Lassauguette.
Poésies de Vinet, recueillies par J. Tallichet.
Le livre du jeune homme, par un père de famille.
Théâtre de société, par Mlle Berthe Vadier.
Contes du soir, par la princesse Olga Cantacuzène.
-

Fournitures d'école.

Fabrique de cahiers pour écoles primaires, secondaires, collèges et pensionnats; albums et papiers à dessin; matériel complet pour le dessin industriel et artistique; boîtes de mathématiques; sacs et serviettes d'écoliers. Ardoises ordinaires et rayées; touches, crayons, plumes métalliques et porte-plumes; encres et encriers. Planches noires de toutes dimensions. Vernis noir pour les dites, et bouliers; compas en bois et règles divisées. Craie blanche, craie ronde, dite américaine. Registres pour absences.

Toile américaine remplaçant le tableau noir à 1 ou 2 faces.
Vernis pour réparer la toile noire. **Effaçoirs**.

Fournitures de bureau.

Registres, onglets; presses à copier; papiers à lettre et enveloppes. Portefeuilles; échéanciers; serviettes d'avocats. Maroquinerie; agendas et calendriers pour 1889; timbres en caoutchouc et en laiton. Impressions en tous genres.

PAPETERIE PENEVEYRE & C^{ie}

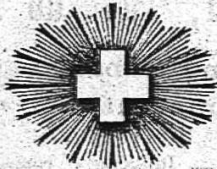
Palud 22, maison Chantrens, LAUSANNE.

XXIV^e ANNÉE

LAUSANNE

N^o 22.

15 novembre 1888.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Étranger 6 fr.

PRIX DES ANNONCES

La ligne ou son espace. 20 centimes.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **Alex. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

M. F. Roulin, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne, *sous-rédacteur*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La Rédaction en donne un compte rendu s'il y a lieu.

Adresser

A. M. *Daguët*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la partie générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

A. M. *Roulin*, à Lausanne, ce qui concerne la partie pratique, les correspondances et renseignements divers.

A. M. *Beausire*, à Lausanne, tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et l'expédition du journal.

GÉRANCE ET ANNONCES :

M. L. **Beausire**, secrétaire au Département de l'Instruction publique.

Comité central. VAUD : MM. *Roux*, *Colomb*, *Hermenjat* et *Trolliet*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet*, *Miéville* et *Latour*. — GENEVE : MM. *Charrey* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Mercerat*, *Péquegnat* et *Breuleux*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. L. *Roux*, directeur des Ecoles de Lausanne, président. — L. *Gagnaux*, contrôleur des Ecoles de Lausanne, vice-président. — A. *Gaud*, instituteur à Lausanne, secrétaire. — L. *Beausire*, secrétaire au Département de l'Instruction publique, gérant. — L. *Pelet*, instituteur à l'École industrielle cantonale, membre.

Suppléants : MM. *Roulin*, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne. — *Dupraz*, directeur de l'École supérieure communale de Lausanne. — *Grasset*, instituteur à Lausanne.

LAUSANNE

IMPRIMERIE Ch. VIRET-GENTON

1888

Librairie F. PAYOT 1, rue de Bourg 1, Lausanne.

Ouvrages d'occasion à grand rabais vendus par lots d'après le groupement suivant et au comptant :

I^{er} LOT

Gervais, zoologie. — Fabre, la Terre. — Boissière, revue analogique des mots français. — Guilmin, algèbre élémentaire. — Sophie et sa mère. — Lionnet, algèbre élémentaire. — Jurinville, lectures intermédiaires. — Marchand, éléments de botanique. — André, arithmétique commerciale. — Bruno, Francinet. Au lieu de fr. 17,75, fr. 3,75.

II^{me} LOT

Michel, cours de style. — Duruy, histoire romaine. — Duruy, histoire générale. — Gervais zoologie. — Guilmin, arithmétique. — Larousse, lexicologie 1^{re} année maître. — Fabre, le ciel. — Fabre, récits scientifiques. — Malaguti et Fabre, chimie. — Magnenat, histoire suisse. Au lieu de fr. 18, fr. 3,75.

III^{me} LOT

Baulin, géologie. — Leclair, langue latine complète. — Pierre, chimie usuelle. — Poitevin, grammaire élémentaire. — Puille, arpentage. — Lusson, algèbre. — Lepetit, dictées. — Sadler, langue anglaise. — Havet, l'anglais enseigné au français. — Sonnet, géométrie. Au lieu de fr. 22,80, fr. 4.

IV^{me} LOT

Sonnet, algèbre. — Magnenat, géographie générale. — Magnenat, histoire générale. — Lang-lebert, physique. — Larousse, racines grecques. — Fabre, zoologie. — Fabre, récits scientifiques. — Duperrex, histoire moderne. — Livre de lectures. — Rouché et Comberousse, géométrie plane. Au lieu de fr. 27,50, fr. 4,50.

V^{me} LOT

Rouché et Comberousse, géométrie plane. — Montmahou, zoologie, botanique, géologie. — Sonrel, géologie. — Bruno, Francinet. — Tissandier, chimie. — Gervais zoolog. — Guilmin, arithmétique. — Magnenat, histoire générale. — Bonnefon, écrivains modernes. — Reitzel, premières lectures allemandes. Au lieu de fr. 26,40, fr. 4,50.

VI^{me} LOT

Reitzel, premières lectures allemandes. — Marion, nouvelles lectures. — Duruy, petite histoire romaine; histoire des temps modernes; histoire grecque. — Vacquant, algèbre — Théâtre classique. — Poiré, physique. — Poiré, chimie. — Guilmin, cours complet d'arithmétique. Au lieu de fr. 24,80, fr. 4.

PAPETERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUE

F. Gaillard-Pousaz, Martheray 5 B, Lausanne.

Cette maison peut fournir :

1. Tous les ouvrages en vente dans les librairies. — 2. Tous les ouvrages employés dans les classes, soit par les maîtres, soit par les élèves, soit pour bibliothèques scolaires. — 3. Toutes les fournitures d'écoles : cahiers, crayons, touches, ardoises, plumes, carrés métriques, etc., etc., cahiers de la Méthode romande, avec modèle de réglure à la première page, pour le degré supérieur. (Meilleur papier qu'à la première édition) — 4. Divers : albums, carnets, portefeuilles, sacs d'écoliers, serviettes, etc., etc. — 5. *Cartes, globes, tableaux muraux divers* (lecture, système métrique, sciences naturelles, etc.). Carnets scolaires et registres d'absences approuvés par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. — Engins de gymnastique mobiles, tables et bords d'écoles, etc., etc.

Aperçu des prix de demi-gros.

	Prix au détail.	Prix net.
	F. C.	F. C.
100 cahiers, 10 feuilles, ordinaire	10 —	7 —
100 " 8 " "	10 —	6 —
1 boîte plumes Perry, 3 pour 5 c.	2 40	1 50
1 " " à la Rose, 3, pour 5 c.	2 40	1 50
1 paquet crayons des écoles (Faber), 10 c.	1 20	— 90
1 " " Faber, à dessin, 20 c.	2 40	1 50
100 cahiers, 10 feuilles, qualité supérieure.	10 —	8 50
1 douzaine, carrés métriques, 15 c.	1 80	1 35
1 " " ordinaires, 5 c.	— 60	— 35
	40 80	28 60

Il suffit, pour faire les commandes, d'indiquer exactement la chose désirée. — Les expéditions sont soignées. — Rabais habituel sur les commandes importantes.